



Cher-e collègue,

Tout d'abord un grand merci à tous ceux et celles qui, en dépit des obstacles, ont voté aux élections professionnelles, confortant ainsi le SNES et sa fédération, la FSU, comme force incontournable dans l'éducation. <https://www.elections2018-education.fr/>

Le mouvement social que connaît la France en ce moment agrège des motifs de colère différents et des revendications qui peuvent pour certaines être loin des nôtres, mais est traversé par des revendications communes contre les inégalités et l'injustice sociale, le mépris manifesté par le gouvernement envers les citoyens.

La situation est très mouvante, l'opinion publique continue à soutenir la contestation sociale tandis que le gouvernement refuse toujours de prendre des mesures fortes sur le pouvoir d'achat et la fiscalité, et qu'à l'Education la porte du Ministre est toujours fermée.

La Fonction publique est menacée de faire les frais des quelques concessions faites sur l'annulation de taxes par une amplification des suppressions de postes déjà prévues. Le Sénat n'a d'ailleurs pas hésité cette semaine à alourdir l'ardoise pour le second degré en passant de 2650 suppressions de postes à 2950 et en votant le passage d'un à trois jours de carence.

Dans ce contexte, **les lycéens ont embrayé**, manifestant contre les réformes du bac et du lycée, Parcours sup' et le tri social, le service national universel (SNU), rejoignant ainsi les revendications exprimées depuis plusieurs mois par le SNES FSU. Ils se heurtent à un Ministre de l'Education inflexible, jouant même la provocation en disant que ses réformes sont plébiscitées.

Dans certains lycées, certaines villes, certains départements, **des collègues se mobilisent** : des AG se tiennent, initiant des liens avec les parents d'élèves, avec d'autres établissements. Plusieurs dates de grève sont annoncées selon les situations locales : mardi 11, jeudi 13 et vendredi 14 décembre. Les lycéen-ne-s qui manifestent sont la cible d'une répression disproportionnée, appréhendés pour certains d'entre eux et mis en garde à vue, voire humiliés de la plus odieuse façon comme cela s'est passé à Mantes la Jolie, situation qui a été immédiatement condamnée par le SNES et la FSU.

Les **mobilisations lycéennes** sont parfois émaillées d'actes violents de casseurs infiltrés ou des forces de l'ordre, dont les interventions souvent disproportionnées ont également conduit à une brusque montée des tensions, et des élèves ont été gravement blessés.

La répression policière doit cesser. Le SNES-FSU ne cautionne évidemment pas les atteintes aux biens et personnes, il condamne la violence mais refuse qu'elle soit instrumentalisée pour empêcher des jeunes d'exprimer leur opposition légitime à des réformes qui vont accroître les inégalités. Il rappelle que la grande majorité des lycéens se mobilisent pacifiquement.

Par son refus d'engager tout dialogue, ses propos provocateurs et son traitement uniquement sécuritaire de la situation, le Ministre de l'Education Nationale porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle : il y a urgence à écouter et entendre les revendications des élèves et des personnels.

Devant la gravité de ce contexte, le SNES-FSU a déposé un préavis de grève courant jusqu'aux congés de Noël afin de permettre le développement de toutes les actions dans les établissements (rassemblements, HIS, assemblées générales, recours à la grève...) et de permettre aux collègues d'accompagner les élèves qui manifestent afin de les soutenir et les protéger des violences.

Dans l'immédiat, il appelle dès demain lundi les personnels :

- à **multiplier les déclarations publiques** (courriers, motions, conférences de presse..) et les prises de position condamnant le traitement infligé aux jeunes comme à Mantes la Jolie, exigeant du Ministre qu'il reçoive les représentants des lycéens.
- à **être aux côtés de leurs élèves dans les manifestations** lycéennes, notamment le mardi 11.

Il appelle la profession à **s'engager dans la journée d'action avec la CGT vendredi 14 décembre** par la participation aux cortèges, la grève, pour le pouvoir d'achat et le service public d'éducation.

Il appelle à faire du **mercredi 19 décembre**, jour du Comité technique ministériel attribuant les dotations aux académies et du Conseil supérieur de l'Éducation examinant les programmes du lycée, **une grande journée d'expression du second degré** avec des rassemblements devant le ministère et les rectorats. Cette journée doit être préparée dès maintenant : envoyez à votre section académique motions et messages qui seront remis au Ministre, exigeons que des délégations soient reçues.

Les réformes du lycée doivent être ajournées et revues, les postes rendus, les salaires et les pensions augmentés.

Beaucoup de choses vont se jouer dans les semaines qui nous séparent des congés de Noël. En se mettant massivement en action sur des revendications progressistes, nos professions peuvent contribuer à changer le cours des événements

Frédérique Rolet, secrétaire générale

Benoît Teste, Valérie Sipahimalani, Xavier Marand, secrétaires généraux adjoints